

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 2 mai 2023 à 19 h 02** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Est également présente :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023
4. **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Adoption des états financiers 2022
 - 6.3 Vente de garage sans permis - 19 mai au 22 mai 2023
 - 6.4 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 11 949 000 \$ qui sera réalisé le 12 mai 2023
 - 6.5 Soumissions pour l'émission d'obligations
 - 6.6 40e du Centre d'action Bénévole (CAB) de la MRC Bécancour
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**
 - 7.1 Achat de matériel pour les Premiers répondants
8. **RÉSEAU ROUTIER**
 - 8.1 Mandat pour surveillance des travaux et laboratoire- Rang Saint-Charles - Phase 2
 - 8.2 Nomination du chemin Pierre Pepin
 - 8.3 Défi-Vélo 2023
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
 - 9.2 Adoption de la directive de changement DC-C18 - Clôture
 - 9.3 Adoption de la directive de changement DC-E02 - Support des transformateurs en acier inoxydable
 - 9.4 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

9.5 Mandat à Englobe pour les plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10.1 Carte cadeau - Finissants du 5e secondaire de l'École secondaire les Seigneuries

10.2 Achats scolaires pour les élèves de première année (école La Nacelle)

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1 Nombre de permis en avril 2023

11.2 Mathieu Pepin - 606 Marie-Victorin - expertise géotechnique

11.3 Raymond Marcotte - rue René-Pinot lot 6132134 - expertise géotechnique

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Embauche d'une coordonnatrice au camp de jour 2023 - Millie Beaudoin

12.2 Adhésion - Culture Centre-du-Québec

12.3 Achat de livres, de jeux et de matériel adapté

12.4 Assemblée annuelle du Réseau Biblio

12.5 Atelier informatique pour appareils Samsung

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 02 par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

90-05-2023

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. PROCÈS-VERBAL

91-05-2023

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 05 et se termine à 19 h 12.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

92-05-2023

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 571 910,45 \$ (Salaires: 30 584,54 \$); (Fournisseurs: 541 325,91 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

93-05-2023

6.2. Adoption des états financiers 2022

ATTENDU que les états financiers de l'année 2022 ont été présentés par Madame Sarah Gilbert, comptable chez Groupe RDL Thetford / Plessis inc. le 27 avril 2023;

ATTENDU que les états financiers démontrent un surplus de 517 176 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte les états financiers pour l'année financière 2022 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.3. Vente de garage sans permis - 19 mai au 22 mai 2023

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

La vente de garage sans demande de permis aura lieu les 19, 20, 21 et 22 mai 2023. Les dates seront publiées.

94-05-2023

6.4. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 11 949 000 \$ qui sera réalisé le 12 mai 2023

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 11 949 000 \$ qui sera réalisé le 12 mai 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2021-252	10 029 734 \$
2021-252	1 919 266 \$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2021-252, la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 12 mai 2023;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 mai et le 12 novembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la greffière-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD de Gently-Levrard-Riv. du Chene
1780, AVENUE DES HIRONDELLES
BECANCOUR, QC
G9H 4L7

8. Que les obligations soient signées par le maire et la greffière-trésorière. La Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées;

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2021-252 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 mai 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

95-05-2023

6.5. Soumissions pour l'émission d'obligations

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2021-252, la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 12 mai 2023, au montant de 11 949 000 \$;

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

391 000 \$	4,85000 %	2024
408 000 \$	4,45000 %	2025
425 000 \$	4,10000 %	2026
443 000 \$	3,95000 %	2027
10 282 000 \$	3,90000 %	2028

Prix : 98,51700

Coût réel : 4,27801 %

2 BMO NESBITT BURNS INC.

391 000 \$	4,00000 %	2024
408 000 \$	4,00000 %	2025

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

425 000 \$	4,00000 %	2026
443 000 \$	4,00000 %	2027
10 282 000 \$	4,00000 %	2028

Prix : 98,80600

Coût réel : 4,28657 %

3 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

391 000 \$	4,75000 %	2024
408 000 \$	4,35000 %	2025
425 000 \$	4,05000 %	2026
443 000 \$	3,95000 %	2027
10 282 000 \$	3,90000 %	2028

Prix : 98,07300

Coût réel : 4,38230 %

4 VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

391 000 \$	4,80000 %	2024
408 000 \$	4,50000 %	2025
425 000 \$	4,20000 %	2026
443 000 \$	4,10000 %	2027
10 282 000 \$	4,05000 %	2028

Prix : 98,32515

Coût réel : 4,47181 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 11 949 000 \$ de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la greffière-trésorière, madame Martine Lafond, à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

QUE le maire, monsieur Eric Dupont, et la greffière-trésorière, madame Martine Lafond, soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

96-05-2023

6.6. 40e du Centre d'action Bénévole (CAB) de la MRC Bécancour

ATTENDU que le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour est un organisme communautaire qui a pour mission de promouvoir et de développer l'action bénévole;

ATTENDU que le CAB désire célébrer leur 40e anniversaire avec leurs bénévoles, les membres et partenaires et tous ceux qui ont contribué à ce qu'est le CAB aujourd'hui;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil contribue pour une somme de 500 \$ au CAB qui fête ses 40 ans, pour faire de cette journée un hommage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

97-05-2023

7.1. Achat de matériel pour les Premiers répondants

ATTENDU que plusieurs produits périssables pour les premiers répondants sont expirés;

ATTENDU que monsieur Denis Valois a dressé la liste des produits à renouveler;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer pour les premiers répondants, les achats des produits qui sont expirés pour un montant approximatif de 1 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RÉSEAU ROUTIER

98-05-2023

8.1. Mandat pour surveillance des travaux et laboratoire- Rang Saint-Charles - Phase 2

ATTENDU que les travaux de la phase 2 de la réfection du rang Saint-Charles sont prévus pour mai 2023;

ATTENDU que les plans et devis ont été réalisés par la firme du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki;

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a déposé une offre pour la surveillance des travaux de la phase 2 du rang Saint-Charles ainsi que pour le contrôle qualitatif au montant de 47 300 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil octroie la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki au montant de 47 300 \$ plus taxes pour les travaux de la réfection du rang Saint-Charles - phase 2;

QUE cette dépense est admissible au volet accélération du programme PAVL 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

99-05-2023

8.2. Nomination du chemin Pierre Pepin

ATTENDU que le projet d'assainissement des eaux est presque terminé et que les bassins sont installés sur l'ancien terrain de monsieur Pierre Pepin, ancien inspecteur municipal de 1984 à 2006, décédé le 16 février 2006;

ATTENDU que le chemin pour la station des eaux usées portera le nom de Chemin Pierre Pepin;

ATTENDU que cette résolution doit être transmise à la commission de toponymie du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil nomme le Chemin Pierre Pepin, le chemin qui va à la station des eaux usées en l'honneur de l'ancien inspecteur municipal;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la commission de toponymie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

100-05-2023

8.3. Défi-Vélo 2023

ATTENDU que la 17^e édition du défi vélo aura lieu les 14 et 15 juillet prochains;

ATTENDU que l'organisation demande une autorisation à la Municipalité de pouvoir circuler sur son territoire le 15 juillet prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil autorise les cyclistes à circuler sur le territoire de la municipalité le 15 juillet 2023 dans le cadre de la 17^e édition du défi vélo, pour promouvoir l'activité physique et sensibiliser les gens aux dons d'organe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels de suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

101-05-2023

9.2. Adoption de la directive de changement DC-C18 - Clôture

ATTENDU que le type de clôture prévu au site de traitement a été modifié par un type de clôture « frost » avec des poteaux intermédiaires;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directive de changement DC-C18 pour la modification de clôture de type « frost » au montant de 24 733,80 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

102-05-2023

9.3. Adoption de la directive de changement DC-E02 - Support des transformateurs en acier inoxydable

ATTENDU que des supports en acier inoxydable pour les transformateurs aux postes de pompage Demers et Principal sont demandés à l'Entrepreneur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve la directive de changement DC-E02 au montant de 495 \$ plus taxes pour les supports en acier inoxydable pour les transformateurs aux postes de pompage Demers et Principal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

103-05-2023

9.4. Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

104-05-2023

9.5. Mandat à Englobe pour les plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

ATTENDU que le plan de protection des sources d'eau potable vise à définir les mesures d'atténuation des menaces présentes dans les aires de protection pour préserver, voire améliorer la qualité microbiologique et chimique des eaux exploitées et/ou pour en préserver la quantité;

ATTENDU qu'un plan contribuera à sécuriser les efforts et les investissements réalisés à ce jour par la Municipalité;

ATTENDU que deux demandes d'offre de services professionnels ont été faites:

- Englobe	15 200 \$ plus taxes
- Envir'eau Puits	58 000 \$ plus taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil mandate Englobe pour l'élaboration d'un plan de protection de la source d'eau potable de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets au coût de 15 200 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

105-05-2023

10.1. Carte cadeau - Finissants du 5e secondaire de l'École secondaire les Seigneuries

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU qu'une action de la Politique familiale, qui est réalisée par le conseil municipal, est de remettre, à chaque élève de notre municipalité qui a obtenu son diplôme d'études secondaires de l'École secondaire les Seigneuries, un certificat cadeau de 50 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat de cartes cadeaux de 50 \$ chacune du Centre commercial Les Rivières pour remise aux diplômés de la Municipalité;

QUE la dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 130 00 499 (Dons).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

106-05-2023

10.2. Achats scolaires pour les élèves de première année (école La Nacelle)

ATTENDU qu'une action de la Politique familiale, qui est réalisée par le conseil municipal, est de remettre, à chaque élève de notre Municipalité qui sera en première année à l'école La Nacelle en septembre 2023, un sac d'articles scolaires ainsi qu'un livre de la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat d'articles scolaires et de livres pour remise aux élèves de première année de l'école La Nacelle;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en avril 2023

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 10 permis en avril 2023 pour un montant total de 80 000 \$.

107-05-2023

11.2. Mathieu Pepin - 606 Marie-Victorin

ATTENDU que monsieur Mathieu Pepin du 606 Marie-Victorin veut démolir sa maison existante pour en construire une autre plus loin du talus;

ATTENDU que monsieur Mathieu Pepin a déposé une expertise géotechnique favorable;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 17 avril pour évaluer la demande en fonction de la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et des conditions auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance, compte tenu des contraintes en se basant sur l'expertise produite;

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de monsieur Mathieu Pepin;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la demande de monsieur Mathieu Pepin concernant l'expertise géotechnique déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

108-05-2023

11.3. Raymond Marcotte - rue René-Pinot lot 6132134

ATTENDU que monsieur Raymond Marcotte propriétaire du lot 6132134 dans la rue René-Pinot, désire vendre son terrain et veut en valider la constructibilité;

ATTENDU que monsieur Marcotte a déposé une expertise géotechnique à cet effet;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 17 avril pour évaluer la demande en fonction de la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et des conditions auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance compte tenu des contraintes en se basant sur l'expertise produite;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de monsieur Raymond Marcotte;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la demande de monsieur Raymond Marcotte concernant l'expertise géotechnique déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE

109-05-2023

12.1. Embauche d'une coordonnatrice au camp de jour 2023 - Millie Beaudoin

ATTENDU qu'il y aura un camp de jour et terrain de jeux de la Municipalité à l'école secondaire les Seigneuries cet été;

ATTENDU que la Municipalité doit embaucher une coordonnatrice au camp de jour et terrain de jeux, car la directrice générale ne pourra pas cette année faire la gestion et la coordination du camp de jour;

ATTENDU que Millie Beaudoin est éducatrice spécialisée depuis 4 ans dans le milieu scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal embauche madame Millie Beaudoin comme coordonnatrice et animatrice au camp de jour et terrain de jeux 2023 de la Municipalité selon les conditions discutées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

110-05-2023

12.2. Adhésion - Culture Centre-du-Québec

ATTENDU que les comités de la bibliothèque et de la culture souhaitent renouveler leur adhésion à Culture Centre-du-Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte de payer une somme de 50 \$ pour l'adhésion des comités de la bibliothèque et de la culture à Culture Centre-du-Québec pour une année;

QUE cette dépense soit prise à même les postes budgétaires no 02 702 31 494 (associations, abonnements) et no 02 702 59 494 (Culture et Patrimoine – Cotisations, abonnements).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

111-05-2023

12.3. Achat livres, de jeux et matériel adapté

ATTENDU que 3 bénévoles de la bibliothèque désirent aller faire l'achat de livres, de jeux et de matériel adapté chez BuroPro à Victoriaville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise 3 bénévoles de la bibliothèque pour aller acheter des livres, des jeux et du matériel adapté chez BuroPro à Victoriaville;

QUE le conseil autorise les frais de déplacement et de repas pour les 3 bénévoles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

112-05-2023

12.4. Assemblée annuelle du Réseau Biblio

ATTENDU que l'assemblée annuelle du Réseau Biblio a lieu le 9 juin à Trois-Rivières;

ATTENDU que madame Francine Bergeron, la coordonnatrice à la bibliothèque, désire y participer;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise madame Francine Bergeron, coordonnatrice de la bibliothèque à participer à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio à Trois-Rivières, le 9 juin prochain;

QUE le conseil autorise les frais de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

113-05-2023

12.5. Atelier informatique pour appareils Samsung

ATTENDU que des ateliers informatiques pour des appareils Samsung seront offerts à la population par monsieur Michel Deshaies au montant total de 600 \$ pour 6 périodes de 2 heures payable par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil mandate monsieur Michel Deshaies à offrir à la population des ateliers informatiques, en mai et juin 2023 au montant de 600 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 34 et se termine à 19 h 41.

114-05-2023

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

M. Eric Dupont, maire

**Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière**